

# COIN technipharm

NOVEMBRE 2016

## EN CHIFFRES

L'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique devrait-il changer de nom pour tenir compte de son rôle de réglementation des pharmaciens et des techniciens en pharmacie?

### Ensemble des réponses

Oui 63 % (971); Non 37 % (568)

### Par groupe de répondants :

Techniciens en pharmacie : Oui 95 %

Pharmaciens : Oui 50 %

Étudiants en pharmacie : Oui 69 %

Autres professionnels de la santé : Oui 81 %

Public ou patients : Oui 65 %

### Suggestions :

Ordre des professionnels en pharmacie de la Colombie-Britannique : 58 % (techniciens 66 %)

Ordre des pharmaciens et des techniciens en pharmacie de la Colombie-Britannique : 33 % (techniciens 39 %)

Autres : 9 %

« Changer le nom de l'Ordre ... intègre pleinement les techniciens en pharmacie à l'Ordre et boucle la boucle des six années écoulées depuis que nous avons accès à l'agrément. Cela renforce notre rôle clé dans la profession et informe le public que tant les techniciens en pharmacie que les pharmaciens sont des professionnels de la santé réglementés, qui doivent répondre de leurs actes. »

—Bal Dhillon, directeur, Pharmacy Technician Society of British Columbia

Source : Changement de nom, résultats d'un sondage en ligne, Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique, septembre 2016.

## LEÇON DE FC INCLUDE:

### Le rôle du technicien en pharmacie dans l'hypertension

Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP)



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : [www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca), section eCortex

## UN ATP TROUVE SON ÉPANOUISSEMENT AUX URGENCES

### MARC-ANDRÉ FOUGÈRE NE S'ENNUIE

jamais au travail. Employé à l'Hôpital général de Montréal du CUSM depuis qu'il a obtenu son diplôme d'assistant technique en pharmacie de l'École de formation professionnelle de Châteauguay, il est affecté environ cinq jours par semaine au service des urgences.

« C'est de loin mon poste favori. Le temps passe très vite, car je suis généralement super occupé. J'effectue plein de tâches différentes. En plus, j'ai de très bons contacts avec les médecins, les infirmières et le pharmacien à l'urgence. J'ai l'impression d'être membre à part entière de l'équipe médicale. »

### Une journée type au service des urgences

Dès 7 h, Marc-André Fougère procède à la saisie informatique des nouvelles ordonnances que les médecins ont rédigées en fin de soirée et durant la nuit. En attendant qu'un pharmacien valide chacune des nouvelles ordonnances, il fait le tour du département pour remettre les médicaments à leur place et rapatrier à la pharmacie principale les médicaments des patients qui ont quitté les urgences ou ont été transférés à des unités de soins.

« Je m'occupe aussi de l'approvisionnement de certains médicaments qui sont conservés dans le réfrigérateur, et de réassortir le chariot de réanimation et l'armoire des narcotiques utilisés en traumatologie », explique-t-il.

Une fois les nouvelles ordonnances validées, cet ATP effectue la vérification contenant/contenu des premières doses de médicaments qui ont été préparées par les ATP affectés à la distribution, avant de les apporter au service des urgences, et directement aux infirmières pour les médicaments urgents comme les antibiotiques. Il retourne ensuite à la pharmacie principale, où il consacre le reste de la matinée à saisir les nouvelles ordonnances du jour et à aider ses collègues ATP à préparer les médicaments.

À la fin de chaque mois, Marc-André Fougère vérifie les dates de péremption de tous les médicaments disponibles au service



des urgences pour s'assurer de leur validité. Il passe ses après-midis à réapprovisionner l'appareil de distribution de médicaments automatisée (AcuDose-Rx), qui fournit aux infirmières un accès rapide aux médicaments. Il lui arrive même parfois de dresser le bilan comparatif des médicaments de patients qui consultent le service des urgences.

### Sur appel pour répondre aux demandes

Marc-André a toujours un téléphone portable sur lui pour répondre rapidement aux nombreuses demandes des infirmières de l'urgence, surtout lorsqu'elles manquent des médicaments nécessaires pour un patient. Elles l'appellent souvent, par exemple, pour régler des problèmes de fonctionnement de l'appareil AcuDose-Rx. « Comme j'ai de la facilité en informatique, je trouve généralement une solution, ce qui m'évite de devoir appeler la compagnie pour obtenir du soutien. »

Par ailleurs, il collabore régulièrement avec le pharmacien de l'urgence pour diverses tâches, dont l'approvisionnement des médicaments utilisés dans les salles de traumatologie.

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Teva  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Caroline Bélisle

Rédactrice en chef  
Caroline Baril

Journalistes  
Sally Praskey, Éric Whitton

Directrice artistique  
Lima Kim

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE RÉDACTION**

Colleen Curry,  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique  
en pharmacie

Mary Bozoian,  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Louise Senécal, Association québécoise des  
assistants techniques en pharmacie

Margaret Woodruff,  
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

**ProfessionSanté.ca**

**eCortex.ca**

COIN TECHNI PHARM et COIN TECHNI PHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division de Rogers Media Inc.  
1200, avenue McGill College, bureau 800  
Montréal, Québec H3B 4G7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

**Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?  
Envoyez vos idées et vos commentaires  
à caroline.baril@rci.rogers.com**

Un service éducatif destiné aux assistants techniques  
en pharmacie canadiens et offert par Teva  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

**AILLEURS AU CANADA**

**Les ordres de pharmaciens adoptent progressivement  
de nouvelles normes de préparation**

**L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ALBERTA** (OPA), tout comme d'autres organismes de réglementation provinciaux, a approuvé l'adoption d'une norme sur la préparation de produits stériles non dangereux en pharmacie présentée par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP).

Il s'agit de la première d'une série de trois normes sur les préparations que le conseil de l'OPA étudie. L'ANORP a établi les trois normes à l'échelle nationale en s'inspirant de celles du Québec. Ces normes reprennent plusieurs des exigences d'assurance d'innocuité et de qualité prévues dans les normes actuelles, mais d'autres y sont ajoutées, dont les suivantes : programme d'assurance de la qualité sur place, contrôle accru, fixation des dates de péremption et procédures de rappel. En décembre, le conseil de l'OPA examinera l'adoption du deuxième

document, qui porte sur les normes relatives à la préparation de produits stériles dangereux en pharmacie. Le troisième et dernier document, actuellement à l'étape de la consultation publique, portera sur les préparations non stériles.

La première série de normes est entrée en vigueur en Alberta le 3 octobre 2016 et le conseil de l'OPA demande aux pharmacies qui produisent des préparations stériles de passer en revue les nouvelles normes, de relever les lacunes dans leur pratique courante et d'établir un plan d'action afin d'assurer une entière conformité avant la date limite. Par ailleurs, l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario a approuvé la mise en application des deux premières séries de normes d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La mise en application des nouvelles normes relève des organismes de réglementation provinciaux, dont chacun établira son calendrier et son processus.

**Rappel des dates limites aux ATP du Manitoba**

**L'ORDRE DES PHARMACIENS DU** Manitoba rappelle aux ATP de la province déjà membres de la profession qui souhaitent être agréés qu'ils doivent passer l'examen d'évaluation des techniciens en pharmacie du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) avant le 31 décembre 2018, afin de pouvoir poser leur candidature à l'examen d'aptitude du BEPC.

Même si cette date semble lointaine, l'Ordre rappelle qu'il ne reste que peu d'occasions de passer l'examen avant la date butoir. Par la suite, seuls les diplômés canadiens d'un

programme accrédité par le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie pourront s'inscrire à l'examen d'aptitude.

La date limite d'inscription à l'examen d'aptitude du printemps qui se tiendra à Winnipeg le 23 avril est le 13 janvier 2017. Pour en savoir plus, les candidats peuvent consulter le site [www.pebc.ca](http://www.pebc.ca).

La liste des ATP agréés du Manitoba se trouve maintenant sur le site Web de l'Ordre des pharmaciens du Manitoba, dans le répertoire des techniciens en pharmacie, à [www.cphm.ca](http://www.cphm.ca).

**Nouvelles de la formation continue**

**LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION** provinciaux précisent leurs exigences en matière de formation continue pour les ATP. Voici quelques récentes nouvelles.

- L'Ordre des pharmaciens de l'Ontario a publié un autre module d'apprentissage en ligne pour aider les ATP à bien comprendre le nouveau code d'éthique et à le mettre en pratique au quotidien. Ce tout dernier module porte sur le principe de bienfaisance et met en lumière quelques-unes des principales normes contenues dans le code.
- L'Ordre des pharmaciens du Manitoba précise que les cours destinés aux techniciens et approuvés par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie ont un numéro d'agrément se terminant par la lettre T, tandis que ceux qui s'adressent tant aux techniciens qu'aux pharmaciens portent deux numéros, l'un se terminant par la lettre

T et l'autre, par la lettre P. Les programmes agréés par l'Ordre indiqueront clairement s'ils s'adressent exclusivement aux techniciens.

- L'Ordre des pharmaciens de l'Ontario s'est associé à l'Université de Waterloo pour la présentation d'un outil didactique multidisciplinaire intitulé « Pharmacy 5in5 ». Cet outil pédagogique interactif est conçu pour aider les techniciens et les pharmaciens à parfaire leurs compétences. Au nombre des sujets éventuels, signalons les modifications du champ d'activité, la mise en œuvre de nouveaux services et la gestion des cas.
- La faculté de pharmacie et de nutrition de l'Université de la Saskatchewan développe, met en œuvre, appuie et évalue les activités de formation continue et de perfectionnement professionnel continu destinées aux techniciens et aux pharmaciens. Consulter le site [www.usask.ca/cpdp/](http://www.usask.ca/cpdp/).

## Aider les personnes atteintes de BPCO à mieux respirer



**POUR LA MAJORITÉ DES GENS, LES** activités quotidiennes telles que s'habiller ou marcher paraissent naturelles, mais pour les personnes atteintes de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), de simples tâches peuvent être extrêmement difficiles.

Selon Statistique Canada, la BPCO est l'une des principales causes de décès au pays. Elle se caractérise par l'essoufflement, la toux et la production excessive de mucus. Elle englobe deux affections principales, soit la bronchite chronique et l'emphysème. Avec le temps, les voies respiratoires des personnes atteintes s'obstruent ou se bloquent en permanence et leur fonctionnement en est graduellement altéré. Les exacerbations de BPCO détériorent la fonction pulmonaire et peuvent être aussi graves qu'un infarctus du myocarde; les taux de mortalité associés à ces deux maladies sont comparables.

Le tabagisme est la cause prédominante de la BPCO; viennent ensuite la fumée secondaire, la pollution atmosphérique et les antécédents d'infection pulmonaire durant l'enfance.

On ne peut guérir la BPCO, mais on peut la traiter, tant par la pharmacothérapie que par des interventions non médicinales.

Les traitements pharmacologiques comprennent les bronchodilatateurs, qui détendent les

muscles entourant les petites voies aériennes afin d'ouvrir les voies respiratoires; les corticostéroïdes, qui réduisent l'inflammation des voies respiratoires; les anticholinergiques, qui empêchent les muscles entourant les grandes voies aériennes de se contracter et les mucolytiques, qui éclaircissent le mucus et en facilitent l'expulsion.

L'exercice et l'ouverture des voies respiratoires à l'aide de plusieurs types de dispositifs font partie des traitements non médicinaux. Le Système de traitement par pression expiratoire positive oscillante (PEP oscillante) constitue l'une des techniques les plus efficaces : le patient expire activement dans le dispositif, qui exerce un degré de résistance ajustable et crée une contrepression dans les poumons. Le système secoue en quelque sorte le mucus pour en faciliter l'expulsion. L'effet s'apparente à celui de la kinésithérapie respiratoire, sauf que le patient peut utiliser l'appareil chez lui au moment qui lui convient.

Il existe divers types de dispositifs de PEP oscillante. Selon Kristine Petrasko, éducatrice en BPCO, Programme régional de réadaptation pulmonaire de l'Office régional de la santé de Winnipeg, les appareils à main, faciles à utiliser, peuvent favoriser l'acceptation et l'observance du traitement par le patient. Ces

dispositifs ne contiennent pas de médicament et sont conçus pour servir de complément aux médicaments courants. Ils sont en vente libre à la pharmacie.

Kristine Petrasko est d'avis que les techniciens en pharmacie et les ATP peuvent aider les pharmaciens à recenser les personnes qui seraient soulagées par l'évacuation d'un excès de mucus. « Faites attention aux patients qui disent tousser depuis longtemps, dont la toux s'accompagne de sécrétions, qui ont l'impression de manquer de souffle, ont des infections pulmonaires, de la difficulté à marcher sur de longues distances et du mal à accomplir les tâches quotidiennes », conseille Kristine Petrasko. Elle ajoute que les gens sont souvent portés à croire qu'il s'agit d'un phénomène « normal » lié à l'âge et qu'ainsi, de nombreux cas ne sont pas diagnostiqués. Les techniciens en pharmacie pourraient suggérer à ces personnes de consulter leur médecin pour subir un simple test de spirométrie afin de s'assurer d'un juste diagnostic de BPCO.

Une fois que les patients ont reçu un diagnostic de BPCO, les techniciens en pharmacie et les ATP peuvent les aider, et aider le pharmacien, en recueillant des renseignements pertinents. Par exemple, ils peuvent demander

*Suite à la page 4*

**Suite de la page 3**

aux patients si leurs médicaments leur causent des effets indésirables et, si c'est le cas, les adresser au pharmacien pour une consultation.

« Ils pourraient aussi demander aux patients s'ils ont constaté des changements dans leur état de santé, suggère Kristine Petrasko. Par exemple, augmentation ou changement de couleur des mucosités, et tout autre effet indésirable qu'ils ont pu remarquer. » Elle ajoute que des suivis téléphoniques sont utiles pour vérifier si les patients prennent correctement leurs médicaments. « Les patients doivent utiliser leur inhalateur conformément à l'ordonnance et en appliquant la bonne technique pour que le médicament soit pleinement efficace », précise-t-elle.

Kristine Petrasko souligne également que le dispositif doit être vérifié à chaque visite. Les techniciens en pharmacie peuvent apprendre à enseigner aux patients l'utilisation des dispositifs de PEP oscillante et noter les problèmes et les questions du patient afin de les signaler au pharmacien.

« Il serait bon d'avoir des techniciens en pharmacie qualifiés dans ce domaine et capables de signaler au pharmacien les points sensibles », conclut Kristine Petrasko.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

- Association pulmonaire du Canada  
[www.poumon.ca](http://www.poumon.ca)
- Réseau canadien pour les soins respiratoires  
<http://cnrhome.net/fr/home.html>
- Société canadienne de thoracologie  
<https://cts.lung.ca/fr>
- Agence de la santé publique du Canada  
<http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>



**LES MÉDECINS  
ET LES PATIENTS  
VOUS POSENT-ILS  
DES QUESTIONS SUR  
LES MÉDICAMENTS  
GÉNÉRIQUES?**

Trouvez réponse aux questions sur leur innocuité et leur efficacité en consultant un tout nouveau site Web.  
Allez à **MedicamentsTeva.ca**.



TEVA

*En toute sûreté*

# **NOUVEAU** **Programme de** **retour des timbres** **®Teva-Fentanyl**

**Contribuez à rendre votre collectivité plus sécuritaire avec ce programme de Teva Canada.**

Protégez vos patients, vos partenaires médecins ainsi que vous-même grâce à ce programme. Vous disposerez des outils et de l'information nécessaires pour entrer en relation et collaborer avec votre collectivité, afin de veiller à ce que les timbres ®Teva-Fentanyl soient utilisés correctement et éliminés de façon sécuritaire.

**[En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl](http://En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl)**